

COMMISSION NATIONALE  
D'ORIENTATION ET D'INTÉGRATION  
Case 37 - 1 place Joffre – 75700 Paris SP 07

### **FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI N° 20A**

Administration d'accueil : Ministère de la Transition écologique et solidaire – Ministère de la cohésion des territoires	Catégorie : B
Corps : Techniciens Supérieurs du Développement Durable (TSDD)	Indice sommital du corps : IM 582
Grade ou classe : Technicien Supérieur Principal du Développement Durable (TSPDD)	Indice maximum de recrutement : <b>IM 529</b>

#### **SPECIALITE(S) RECHERCHEE(S) :**

Exploitation et entretien des infrastructures.  
Maintenance des équipements d'exploitation, de l'informatique et des réseaux.

#### **Critères de sélection / Compétences recherchées :**

Par décret n° 2012-1064 du 18 septembre 2012, les techniciens supérieurs du développement durable spécialité « EEI » exercent des fonctions de contrôle, de direction d'activités, d'études, d'expertise, d'expérimentation, de gestion, de préparation ou de recherche à caractère scientifique, technique ou économique, au sein de la spécialité exploitation et entretien des infrastructures.

#### **Formation et stages :**

- Date : /
- Durée : /
- Lieu : /

#### **Affectation :**

Durée moyenne d'affectation souhaitée dans le poste offert : 3 ans.  
Aucune mutation ne peut être demandée durant le détachement.  
**Il est précisé qu'aucune exigence sur le lieu géographique ne pourra être émise par le candidat.**

#### **Dates de :**

- Mise à disposition :
- Détachement :

#### **Observations particulières (Diplôme à détenir, pièces à fournir obligatoirement...) :**

**Bac+2 ou valorisation des acquis de l'expérience.**

**DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS :**

*Extrait de fiches de postes accessibles à des TSPDD spécialité EEI : ces extraits sont ici présentés à titre d'exemples, afin que les candidats aient une vision de la diversité des missions. Ils ne préjugent en aucun cas du contenu des postes qui seront proposés aux candidats pour 2020.*

**- Chef de Centre d'Exploitation et d'Intervention (CEI) :**

Assurer les missions d'encadrement du CEI, de relations avec les partenaires extérieurs (élus, etc...) pour tout ce qui concerne l'entretien, l'exploitation de la route et la gestion de crise en liaison avec le Chef de District.

Placé sous l'autorité hiérarchique du district, les CEI ont pour mission de :

- + Surveiller le réseau ;
- + Intervenir ponctuellement pour garantir la sécurité des usagers ;
- + Entretien et maintenir en état le patrimoine routier et assurer la viabilité hivernale.

Chaque CEI intervient sur le réseau routier national situé dans un rayon de 25 à 30 km de part et d'autre de son implantation. Les CEI se différencient par la nature de la voie concernée, qui peut être soit une voie rapide urbaine (VRU), une liaison autoroute (LA) ou une route d'intérêt régional (RIR). Les enjeux peuvent ainsi être considérablement différents d'un CEI à l'autre. Par exemple, certains sont très urbains avec des conditions d'exploitation et des organisations de travail contraignantes tandis que d'autres, en site montagneux, sont confrontés à des contextes climatiques très rigoureux. En moyenne, chaque chef de CEI manage une vingtaine d'agents.

**Missions principales exercées sur le poste :**

- + Organiser et suivre le fonctionnement du CEI, notamment en matière de viabilité du réseau : définir les organisations du travail nécessaires et les astreintes ;
- + Assurer la gestion de proximité des agents du CEI (gestion des compétences, respect des réglementations, définition des tâches) ;
- + Etre l'interlocuteur de proximité des tiers (institutions, riverains, entreprises), en liaison avec le Chef de District ;
- + Suivre, instruire et piloter des projets (internes ou portés par des maîtres d'ouvrage extérieurs à la Direction interdépartementale des routes (DIR)) en association avec le siège du District ;
- + Mettre en œuvre les politiques d'entretien et d'exploitation de la route : programmation, organisation et réalisation des travaux en régie sur la chaussée, les dépendances et les équipements de la route ;
- + Faire remonter les éléments techniques, budgétaires, patrimoniaux aux services du siège via le District ;
- + Participer à l'établissement du diagnostic des chaussées et dépendances et faire des propositions techniques de réhabilitation et d'entretien cohérentes avec les politiques de la DIR ;
- + Assurer l'exécution (préparation, planification et suivi) de marchés de travaux ;
- + Contrôler les travaux et réaliser les constats ;
- + Assurer la gestion des crédits affectés par le District ;
- + Assurer la gestion du matériel affecté au CEI ;
- + Mettre en œuvre la politique de la conservation du domaine public, proposer les arrêtés d'alignement ;
- + Assurer le lien avec les référents du siège du District ;
- + Participer à la gestion du patrimoine bâti ;
- + Piloter la saisie du suivi d'activités ;
- + Participer aux réflexions transversales de la DIR et du District dans le cadre des projets de service.

**- Chargé(e) d'opérations routières :**

Le chargé d'opération apporte une assistance opérationnelle aux responsables d'opérations dans toutes les phases du développement d'un projet routier (études amont, définition du projet routier, travaux, mise en

service) et sur l'ensemble des domaines touchant à l'opération (concertation, commande publique, suivi opérationnel des projets).

Missions principales exercées sur le poste :

- + Assurer la continuité du suivi administratif d'une opération et des affaires en cours en l'absence du responsable d'opération ;
- + Vérifier le respect du programme de l'opération de la phase projet à la phase travaux (objectifs fonctionnels, délais et coût) ;
- + Représenter le responsable d'opérations en fonction du plan de charge de celui-ci (réunions et compte-rendu) ;
- + Préparer la conduite de la concertation avec les administrations, avec les collectivités et avec le public pendant les études et jusqu'à la mise en service de l'opération ;
- + Contribuer à la mise en œuvre et au suivi des procédures administratives (DUP, procédures routières spécifiques, concertations), environnementales (loi sur l'eau, dérogation CNPN, ...) ou foncières (en lien avec l'unité foncier de la division) nécessaires aux opérations ;
- + Constituer les dossiers de consultation des entreprises à la charge de la maîtrise d'ouvrage et contrôler la partie administrative des dossiers de consultation des entreprises établi par la maîtrise d'œuvre (DIR) ;
- + Procéder aux engagements juridiques et assurer le suivi administratif des marchés (études, travaux) ;
- + Participer à la communication sur l'opération (réunions publiques, réponses aux courriers, préparation et diffusion de supports de communication, ...) ;
- + Assurer le suivi des relations avec les concessionnaires de réseaux (préparer les DT, les conventions de réseaux, archéologiques, environnementales, ...) ;
- + Préparer les dossiers de transfert des ouvrages achevés et réceptionnés au gestionnaire DIR (remise à l'exploitant) ;
- + Mettre à jour les outils de suivi de chaque opération.

**- Chargé(e) de contrôle de travaux :**

Le chargé de contrôle des travaux réalise des missions de maîtrise d'œuvre en phase chantier, qui lui sont confiées par le chef du Service d'ingénierie routière (SIR). Placé sous le pilotage d'un chargé de projets et sous la responsabilité fonctionnelle de ce dernier, il assure les missions suivantes :

- + Il contrôle la réalisation des travaux ;
- + Il pilote l'avancement administratif des phases travaux ;
- + Il peut participer à l'élaboration des marchés de travaux ;
- + Il participe à l'élaboration des dossiers de mise en service et de remise des ouvrages à l'exploitation.

Missions principales exercées sur le poste :

- + Réaliser le diagnostic de l'organisation des chantiers et participer à l'élaboration des DESC ;
- + Contrôler les travaux confiés aux entreprises ;
- + S'assurer de la cohérence, de la conformité des travaux (nature des matériaux, quantités, procédés de mise en œuvre, respect PAQ, ...) ;
- + Participer à la préparation des actes administratifs de gestion des marchés publics de la phase chantier (ordre de service, arrêté de circulation, ...) ;
- + Elaborer et mettre à jour les documents de suivi des chantiers (journaux chantier, tableaux de bords de présence, ...) ;
- + Participer à l'élaboration des DCE ;
- + Gérer l'interface avec les usages et les intervenants extérieurs (exploitants, entreprises, force de l'ordre, ...) ;
- + Participer à l'élaboration des dossiers préalables aux audits ou aux mises en service (audits sécurité, réception, IPMS, ...) ;
- + Assister le maître d'ouvrage dans les phases de mise en œuvre des garanties d'ouvrage ;
- + Contribuer à la compétence collective des autres contrôleurs du service par la production de documents méthodologiques, la participation au club des contrôleurs du SIR ou de livrables permettant de faire vivre le SMQ.

Il participe à la mise en œuvre des politiques de l'Etat et au contrôle du respect des réglementations relatives notamment à l'environnement et au domaine public.

Extraits de fiches de postes accessibles à des TSPDD spécialité TG :

**- Chargé(e) de la maintenance des équipements d'exploitation, de l'informatique et des réseaux :**

Il contribue à la maîtrise d'œuvre des travaux de maintenance, de renouvellement et d'installation des équipements dynamiques, informatiques et des réseaux.

Missions principales exercées sur le poste :

- + Assurer le succès de la politique d'équipement du réseau : déployer, consolider et sécuriser les équipements et systèmes (panneaux à message variable, caméras, stations de comptage...);
- + Veiller à la tenue à jour du parc d'équipements informatiques (matériel, logiciel, licences) et maintien en continuité opérationnelle des systèmes d'information ;
- + Assurer l'assistance aux utilisateurs et aux services ;
- + Participer à l'amélioration des systèmes d'informations liés à l'exploitation et à la gestion du trafic ;
- + Optimiser l'usage du réseau existant d'équipement ;
- + Contribuer aux démarches innovantes s'agissant de l'exploitation.

**- Technicien(ne) police de l'eau :**

Il contribue à la mise en œuvre de la réglementation liée à la police de l'eau et à la police de la pêche, ainsi qu'aux actions pour l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques (lutte contre les pollutions diffuses, restauration de la continuité écologique...).

Missions principales exercées sur le poste :

- + Instruire les dossiers loi sur l'eau dans le domaine entretien et restauration de cours d'eau, remblai en lit majeur, et zones humides ;
- + Instruction des dossiers de déclaration ou d'autorisation avec préinstruction ou avis préalables ;
- + Réalisation des contrôles police de l'eau correspondants ;
- + Élaborer la cartographie des cours d'eau et application de la charte zones humides ;
- + Référent « cartographie progressive des cours d'eau » (encadrement vacataire, expertise, suivi modif) ;
- + Suivi des demandes préalables aux travaux d'hydraulique agricole ;
- + Gérer les transactions pénales ;
- + Instruction et suivi des procédures de transaction pénales à partir des procès-verbaux reçus ;
- + Relations avec l'AFB et les parquets, concertation avec l'unité affaires juridiques.

**- Technicien(ne) en géomatique :**

Enjeux et dossiers principaux du poste :

- + Animer l'information géographique ;
- + Participer au développement et au déploiement du SIG (système d'information géographique), des bases de données à la DDT ;
- + Répondre aux sollicitations des services de l'État et des partenaires extérieurs : SIG, analyse, développement d'outils, porter à connaissance ;
- + Contribuer à l'alimentation et à la structuration du patrimoine commun de données localisées de la DDT.

Missions principales exercées sur le poste :

- + Développer des outils de cartographie et de base de données au sein du pôle ;
- + Participer à la mise à jour des bases de données du patrimoine SIG ;
- + Mettre à jour les servitudes d'utilité publique (SUP) avec mise au format CNIG-Assistance à la mise à jour de l'atlas des SUP ;
- + Assister les services (internes/externes) : assistance aux réalisations cartographiques, production de cartes thématiques, traitement de données, analyse spatiale, transmission de données ;
- + Participer à l'élaboration de pré-diagnostic territoriaux et des porter-à-connaissance ;
- + Former les agents aux outils SIG ;
- + Accompagner les relais SIG avec les agents du pôle.

**- Chargé(e) d'études planification :**

Il contribue à la mise en œuvre localement des politiques d'aménagement du territoire et à la bonne prise en compte des politiques publiques dans les documents d'urbanisme.

Missions principales exercées sur le poste :

- + Suivre les procédures d'urbanisme de niveau communal : participation aux réunions organisées par les maires, production de notes d'enjeux éventuelles et de projets d'avis de synthèse de services de l'État ;
- + Représenter et préparer les contributions de la DDT en tant que personne publique associée dans les procédures d'élaboration ou d'évolution des documents d'urbanisme communaux : rédaction d'avis, de notes d'enjeux, participation aux diverses réunions ;
- + Conseiller en amont les collectivités sur le choix des procédures ;
- + Contribuer aux divers avis et productions de l'unité (diaporamas, outils divers, doctrines) ;
- + Contribuer à la promotion des PLU intercommunaux au niveau d'une première information ;
- + Maîtriser les évolutions législatives et réglementaires.

**- Chargé(e) de mission en biodiversité :**

Il explicite les enjeux Biodiversité du département aux porteurs de projet, instruit les dossiers réglementaires et participe aux missions de contrôles, en développant le réseau des chargés de mission « biodiversité » des associations, des administrations, ...

Il met en œuvre la loi Biodiversité.

Missions principales exercées sur le poste :

- + Instruire et suivre les chartes et conventions Natura 2000, des dossiers de subventions Natura 2000 ;
- + Participer aux CoPil Natura 2000, co-animer le réseau Natura 2000 et mettre en œuvre les documents d'objectifs ;
- + Instruire les dossiers d'évaluations d'incidence Natura 2000 ;
- + Instruire et suivre les dossiers de dérogation « espèces protégées » ;
- + Instruire les dossiers de mesures compensatoires aux destructions de zones humides (dossiers d'infrastructures linéaires principalement) ;
- + Contrôler sur site et gérer les suites administratives et les suites pénales aux procès-verbaux ;
- + Participer à la formation « nature » de la MISEN.

**ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :**

*Juillet 2019*

[pm-cnoi.fct@def.gouv.fr](mailto:pm-cnoi.fct@def.gouv.fr)

<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/la-commission-nationale-d-orientation-et-d-integration-0>

GRADES - CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS
TSCDD	11	701	582	<u>Indice sommital du corps :</u> IM 582
	10	684	569	
	9	657	548	
	8	631	529	
	7	599	504	
	6	567	480	
	5	541	460	
	4	508	437	
	3	482	417	
	2	459	402	
	1	442	389	
TSPDD	13	631	<b>529</b>	Indice maximum de recrutement : <b>IM 529</b>
	12	593	500	
	11	563	477	
	10	540	459	
	9	528	452	
	8	502	433	
	7	475	413	
	6	455	398	
	5	437	385	
	4	420	373	
	3	397	361	
	2	387	354	
	1	377	347	
TSDD	13	591	498	
	12	559	474	
	11	529	453	
	10	512	440	
	9	498	429	
	8	475	413	
	7	449	394	
	6	429	379	
	5	406	366	
	4	389	356	
	3	379	349	
	2	373	344	
	1	366	339	

**SITE INTERNET DU MINISTERE :**[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)[www.cohesion-territoires.gouv.fr](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr)